

Chaque année, la Commission Loisirs vous propose un programme d'activités. Celui-ci est détaillé dans le 4-pages " SPÉCIAL LOISIRS" de l'année concernée. Il est rappelé dans chaque encadré présent sur ce site.

Mais avant toute chose, la Commission souhaite rappeler certains points importants pour le bon fonctionnement général. aussi bien, avant tout départ, que pendant le séjour, et en particulier pour les séjours à l'étranger.

---

**POUR TOUTES LES ACTIVITÉS DÉCRITES VOUS POUVEZ OBTENIR TOUS RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES AUPRÈS DE :**

**Jeanne-Marie LERAT** 15, rue Marcel Sembat - 92120 Montrouge

Tél. **01 42 53 10 40 / 06 08 02 58 64 / a2etia.arsonval@wanadoo.fr**

*Vous pourrez également obtenir certaines informations plus détaillées d'une activité auprès de chaque responsable de cette activité, dont le nom et les coordonnées figurent à chaque paragraphe correspondant.*

---

**RAPPEL CONCERNANT VOS RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION**

*Tous ces règlements, quelle que soit l'activité concernée, sont à adresser*

**directement et impérativement au Siège de l'A2ETIA**

15, rue Marcel Sembat - 92120 MONTROUGE

Chèque bancaire à l'ordre de A2ETIA

Chèque postal à l'ordre de A2ETIA C C P 606 - 65 W PARIS

Si vous êtes intéressés, n'attendez surtout pas l'Assemblée Générale pour vous inscrire.

Car pour maintenir les prix, nous devons nous engager très tôt auprès des agences de voyages.

La rapidité de votre réponse sera le meilleur témoignage de votre coopération.

**Merci de faciliter le travail de vos organisateurs.**